

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	12ème
Nom de site	PL LOUIS ARMAND	Numéro	753535
Adresse du site	2, place Louis Armand	Hauteur	R+6(29m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Gare
Type d'installation	Ajout 700 MHz (3 antennes) + ajout 3 antennes en réservation antennaire		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	17/02/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	17/04/2020

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de 3 antennes et le remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 50, 240 et 320°.		
Distance des ouvrants	2.77m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 5 et 10°</i>
Estimation	50° > 1V/m - 240° < 2V/m - 320° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

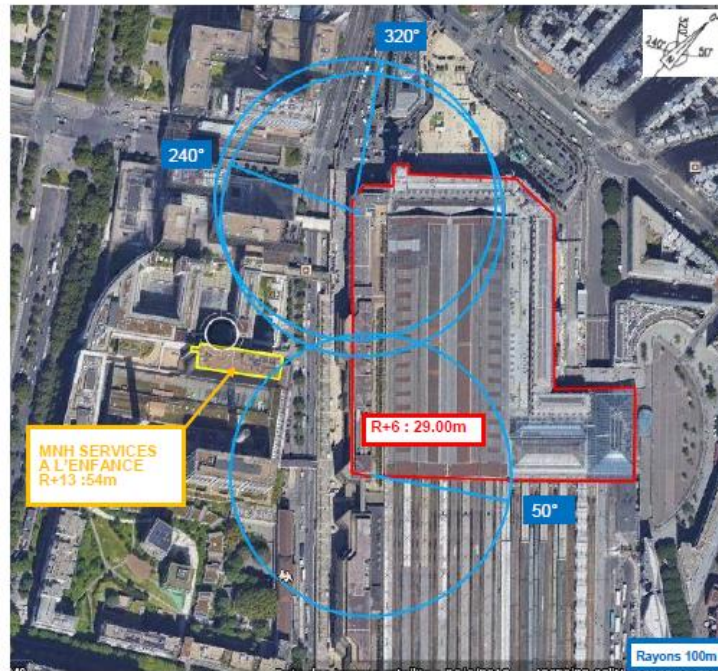
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	31.50m (50°) 28.40m (240 et 320°)

Date : Conformité du dossier

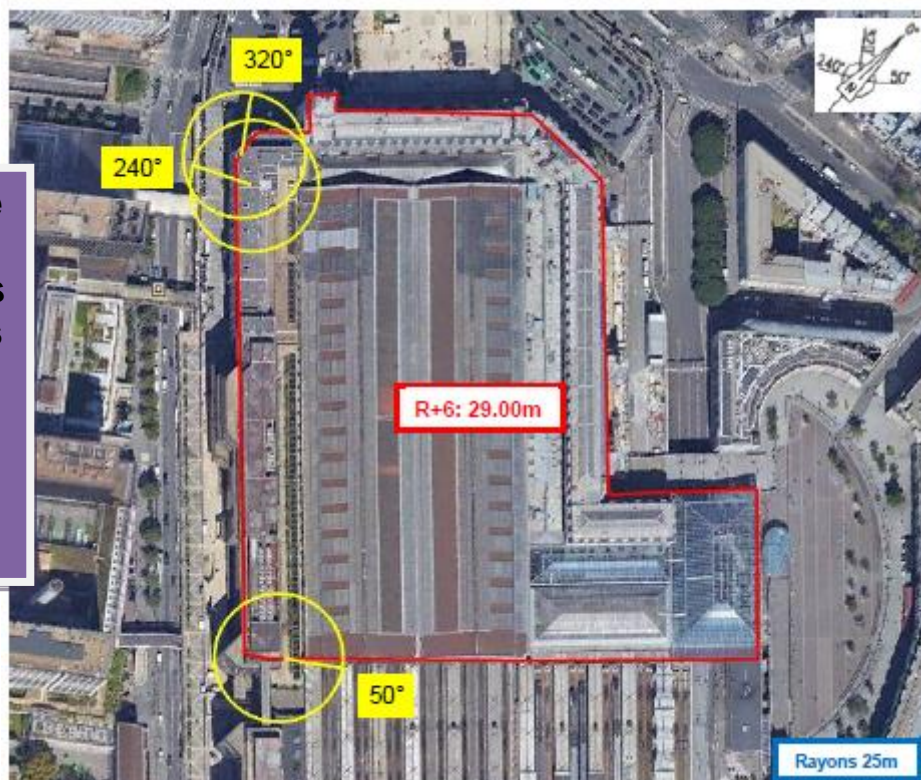
Observations Mairie d'arrondissement :

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
MNH SERVICES A L'ENFANCE CRECHE	185 RUE DE BERCYTOUR DE LYON, Paris 75012	54m	NON	91m	1.7 V/m

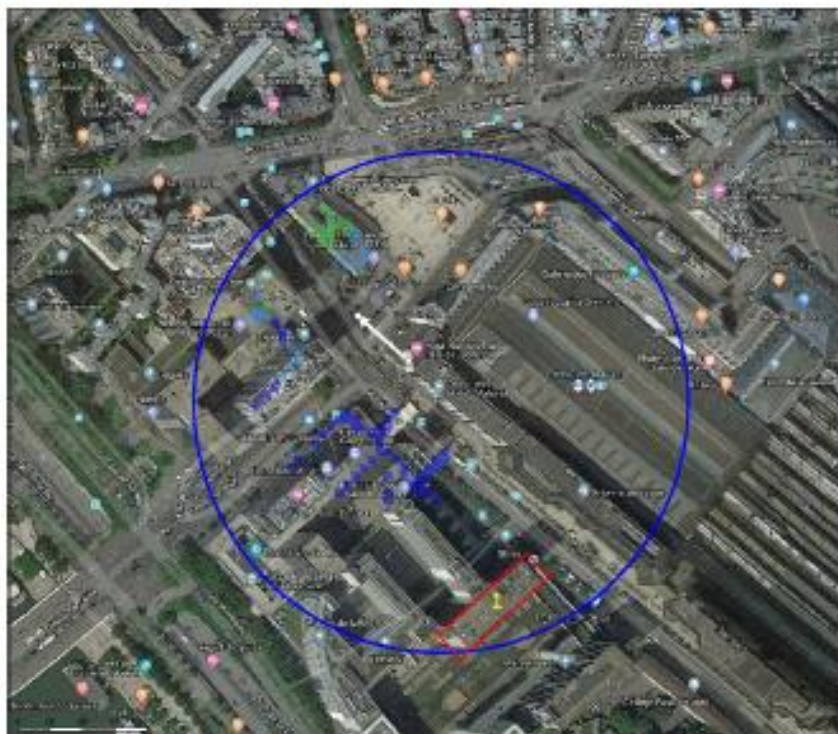


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

iii) Azimut 320°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 9 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Fond de carte photo aérienne, source : Google Satellite hybride
Logiciel de simulation Forsk Atoll 3.2.1.7627

c) Conclusion

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne :

	Azimut 50°	Azimut 240°	Azimut 320°
Niveau maximal	Entre 0 V/m et 1 V/m	Entre 1 V/m et 2 V/m	Entre 2 V/m et 3 V/m
Hauteur	9 m	57 m	19 m

Les niveaux calculés en intérieur dans les établissements sensibles à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m. Et en espace libre :

établissement	1
Niveau maximal	1,21 V/m
Hauteur	54

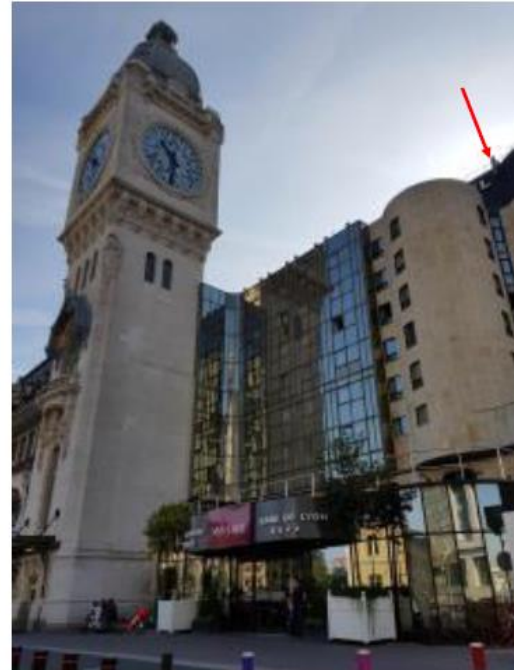
LA SIMULATION RESPECTE LE SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

50°



240°



320°

